


The background features a vibrant, abstract design with swirling bands of orange, red, and yellow. A grid of small, light-colored plus signs is overlaid on the background. The word "BRICO" is written in a bold, yellow, rounded font with a green outline. A red hammer is positioned as if striking the letter 'i'.

BRICO

Bienvenue chez Brico.
Une entreprise dynamique,
une équipe sympa.

Infos et conseils pour les étudiants jobistes






“A passion to serve. La passion de satisfaire nos clients et nos collègues. C’est ce qui nous anime chez Brico. C’est le secret de notre réussite.”

Toute entreprise a besoin de faire du bénéfice pour être prospère. Mais il ne s’agit pas de l’essentiel. Chez Brico, nous sommes non seulement orientés vers les résultats, mais également *axés sur le client* et *les valeurs*.

En tant qu’étudiant jobiste, vous remarquerez rapidement qu’il règne une ambiance enthousiaste chez Brico. Le slogan de notre holding mère Maxeda résume bien notre attitude au travail:
a passion to serve.

Nous voulons être une organisation de personnes animées par une passion: l’aide aux collaborateurs, aux collègues et aux clients.



“Nous transmettons une énergie positive aux clients et aux collègues. Un sourire ne coûte rien, mais se révèle extrêmement efficace.”

Un sourire est gratuit... et fait des merveilles. En étant aimable avec les clients, vous contribuez au succès commercial de Brico. En prêtant attention à vos collègues, vous créez un environnement dans lequel il fait bon travailler.



“La mission de Brico? Etre le magasin de bricolage préféré des Belges. Aujourd’hui et demain.”

Brico est actif sur le marché belge depuis 1973. Grâce à son approche innovante et qualitative, Brico est devenu le n° 1 du secteur du bricolage. Brico offre un large éventail de produits en self-service et prodigue des conseils professionnels aux bricoleurs. Vous pouvez également vous adresser à Brico pour les découpes de verre, le traitement du bois et les mélanges de peinture... Bref: *‘Brico vous aide à tout réussir.’*



“En tant qu’étudiant jobiste, vous devez connaître vos devoirs et obligations. Une question? Le manager du magasin, le chef de rayon et le service du personnel sont à votre disposition.”

1. Quand pouvez-vous travailler en tant qu’étudiant jobiste?

On peut travailler 50 jours par an, auprès d’un ou plusieurs employeurs. En cas de non dépassement des 50 jours, on est dispensé de cotisations de sécurité sociale normales et on ne paye qu’une cotisation de solidarité de 2,71%.

Student@work : On peut consulter le nombre de jours prestés par l’intermédiaire du site Student@work. Avant la signature du contrat, le manager vous demandera d’imprimer votre situation reprenant le nombre de jours de travail effectués sous statut d’étudiant.



2. Que devez-vous savoir sur votre contrat

En tant qu'étudiant jobiste, vous avez ce qu'on appelle un contrat étudiant. Il s'agit d'un contrat à durée déterminée. Même si vous avez moins de 18 ans, vous devez signer et résilier personnellement ce contrat, et percevoir votre salaire, sauf si vos parents ou tuteurs s'y opposent. Avant de commencer, vous nous remettez le formulaire de demande de poste dûment complété, dans lequel vous confirmez vouloir continuer à étudier l'année scolaire suivante.

3. Période d'essai et préavis

Dans le cadre d'un contrat de travail Etudiant, les trois premiers jours sont automatiquement considérées comme une période d'essai. Pendant les trois premiers jours, chaque partie peut mettre fin au contrat de travail si elle le souhaite sans préavis ni indemnité.

4. Paiement de votre salaire

Votre salaire est payé l'avant-dernier jour ouvrable du mois. Votre salaire horaire dépend de votre âge.

5. Indemnités pour prestations tardives

Si vous travaillez après 18 heures, vous recevrez un complément salarial de 50 % les jours de semaine et 100 % les samedis.

6. Indemnités pour frais de déplacement

Vous pouvez introduire une demande de remboursement de vos frais de déplacement. L'indemnité que vous octroie Brico dépend du prix de l'abonnement social pour le trajet que vous effectuez quotidiennement. Demandez à cet effet le document 'déclaration sur l'honneur' à votre manager. Une indemnité séparée est prévue pour les étudiants qui viennent travailler à vélo.

7. Allocations familiales - précompte professionnel - fiscalement à charge

Les allocations familiales sont maintenues lorsque l'étudiant ne travaille pas plus de 240 heures par trimestre. L'étudiant ne paye pas d'impôts si le revenu imposable net se situe en-dessous de 7.350 €.

A charge ou non ? Les parents bénéficient d'un abattement fiscal pour les enfants dont ils ont la charge. Une des conditions requises pour être à charge est que la personne concernée ne puisse subvenir elle-même à ses besoins. L'étudiant reste fiscalement à charge de ses parents si son revenu net est inférieur à 3.110 € (= 3.887,5 € brut), en 2014. Lorsqu'ils sont enfants d'un parent isolé, les étudiants ne peuvent gagner plus de 4.490 € (= 5.612,5 € brut).

8. Prestations et horaires

Vous prestez vos heures de travail entre 7 et 21 heures. Votre supérieur direct élabore l'horaire et vous le transmet. L'horaire peut uniquement être modifié avec votre accord. Le nombre d'heures à prester par semaine est mentionné dans votre contrat (18, 20, 24 ou 35 heures).

Vos prestations sont réparties sur un maximum de 5 jours par semaine et un minimum de 4 heures par jour.

Lorsque vous prestez 4 heures, vous avez droit à une pause de 15 minutes. Votre supérieur vous dira quand vous pouvez prendre votre pause. Ne quittez jamais votre poste de travail sans en avertir les autres.

9. Que faire en cas de maladie?

En cas d'absence pour maladie, vous devez en avertir aussi vite que possible votre supérieur. Vous devez également fournir sous 48 heures un certificat médical justifiant votre absence (même si vous n'êtes malade qu'une journée).

Les périodes de maladie ne sont pas indemnisées.

Quand vous reprenez le travail, signalez-le à votre supérieur direct.



**"Nous nous en tenons tous aux règles
afin de créer une ambiance de travail agréable pour chacun.**

Chez Brico, nous nous en tenons tous aux mêmes règles et conventions.

afin de créer une ambiance de travail agréable pour chacun.



au plus âgé, du poste le plus bas au plus élevé

Des règles concrètes pour chaque journée de travail

Tenue de travail

Dans votre tenue de travail Brico (T-shirt ou combinaison), vous êtes aisément reconnaissable pour les clients et les collègues. Vous portez également une épingle nominative que vous fixez sur votre T-shirt, sur la poitrine, du côté gauche. Dans certaines situations, vous portez en plus un équipement de protection (par exemple des chaussures de sécurité, un masque à poussière, ...). Après la période de travail, vous devez rendre cet équipement de protection.

Carte de pointage ou badge

Le premier jour de travail, vous recevez une carte de pointage et une explication sur le fonctionnement de la pointeuse. Insérez toujours la carte de pointage dans le râtelier prévu à cet effet.

La carte de pointage forme la base du calcul de votre salaire. Il est par conséquent logique que vous suiviez scrupuleusement les règles. Vous devez pointer en tenue de travail au début et à la fin de la journée de travail, ainsi qu'au début et à la fin de la pause repas.

Ne pointez jamais pour un collègue et ne laissez personne pointer à votre place.

Ces agissements sont considérés comme de la fraude et sont un motif de licenciement immédiat.



Il est possible que des contrôles inopinés du personnel soient organisés à la pointeuse.

Vestiaires

Habillez-vous avant de pointer. Faites en sorte que les vestiaires restent propres et fermez bien votre casier. Vous n'avez pas accès aux vestiaires pendant les heures de travail.

Réfectoire du personnel

Débarrassez la table après votre repas et laissez le réfectoire en ordre. Il est interdit de fumer dans toute l'enceinte du Brico, sauf dans le fumoir spécialement prévu à cet effet.

Argent de poche

Pendant le temps de travail, vous ne pouvez pas avoir plus de 10 € en poche, afin d'éviter tout malentendu. Si vous devez exceptionnellement avoir plus d'argent en poche, demandez à votre supérieur un endroit où le conserver. N'emmenez ni objets de valeur, ni bijoux au travail.

Circulation des marchandises

Aucun article ne peut quitter le magasin, sauf:

- s'il a été payé à la caisse
- ou s'il est accompagné d'un document de transfert signé par le manager et contrôlé à la caisse.

Objets trouvés

Si, pendant le travail, vous trouvez un objet et/ou de l'argent, vous devez le remettre immédiatement au manager.

Vol

Une prévention efficace contre le vol commence par la vigilance des collaborateurs. C'est la raison pour laquelle nous vous demandons de signaler immédiatement toute conduite suspecte à votre supérieur. Il est évident que le personnel de caisse doit être encore plus attentif.

Tous les magasins Brico sont surveillés par des caméras et des inspecteurs et inspectrices vêtus en civil.

“La sécurité et le bien-être sont nos premières priorités”

Quelle que soit la fonction que vous exercez chez Brico, la sécurité occupe toujours la première place. Pendant votre travail, réfléchissez bien aux risques sécuritaires et à la manière d'éviter les accidents, pour vous, vos collègues et les clients.

Un accident est vite arrivé. C'est la raison pour laquelle vous devez toujours appliquer correctement les prescriptions de sécurité. Et si vous doutez de la procédure à suivre, demandez conseil à votre supérieur, à votre chef de rayon ou au chef de la sécurité.

Là où c'est nécessaire, portez toujours les équipements de protection prévus (comme des chaussures de sécurité, des gants, des lunettes de protection, des protections antibruit, ...).





Conseils pour un travail sûr

- Exécutez attentivement chaque tâche et ne vous précipitez pas.
- Travaillez de façon ordonnée et rangez bien chaque objet.
- Gardez les sols propres, vides et secs : vous éviterez les glissades et les trébuchements.
- Si vous travaillez avec des machines, suivez précisément les modes d'emploi et portez les équipements de protection obligatoires.
- Manipulez les marchandises avec prudence et efficacité. Faites attention aux lésions musculaires en soulevant ou en tirant des charges. Soyez conscient de vos limites: demandez de l'aide pour lever des charges lourdes.
- Utilisez les outils appropriés pour empiler des marchandises (échelle, escabelle) et veillez toujours à la stabilité.
- Faites spécifiquement attention à la manipulation de marchandises fragiles (dans les emballages aussi).
- Pensez-y la sécurité de vos clients et collègues est également de votre responsabilité!

Que faire en cas d'accident?

Sur le lieu de travail

En cas d'accident du travail, vous devez avertir immédiatement votre supérieur. Pour les premiers soins, faites appel à un secouriste.

Tout accident du travail, quel que soit son ampleur, doit immédiatement être inscrit dans le registre des accidents du travail. Mentionnez-y également les noms des éventuels témoins.

Sur le chemin de et vers le travail

Si vous êtes impliqué dans un accident sur le chemin normal de ou vers le travail, il est important de noter les noms des éventuels témoins et de demander à la police de dresser un procès-verbal. Si ce n'est pas possible, passez au poste de police après l'accident afin d'y faire une déposition. Vous devez également tenir le manager au courant de l'accident dans les plus brefs délais.



“La première règle en cas d’incendie: garder la tête froide.”

Connaissez-vous le plan d’évacuation?


La première chose à faire en commençant à travailler dans un magasin Brico est de graver le plan d’évacuation dans votre mémoire.

La procédure d’urgence: appel 1000

‘Appel 1000’ est la procédure que nous suivons pour combattre rapidement et efficacement un foyer naissant. Les trois étapes de cette procédure sont:

1. **Avertir.** (Numéro de téléphone incendie: 44)
2. **Eteindre.** Pour les collaborateurs faisant partie de l’équipe d’intervention.
3. **Evacuer.** Pour tous les autres collaborateurs, en suivant le plan d’évacuation local.

Conseils pour votre sécurité et celle de vos collègues

- Il est interdit de fumer dans toute l'enceinte du Brico (sauf dans le fumoir spécialement conçu à cet effet).
 - Les couloirs, escaliers et sorties de secours doivent toujours être dégagés afin que tout le monde puisse quitter rapidement le bâtiment.
 - Les extincteurs doivent être bien visibles et accessibles.
 - Si vous remarquez un foyer, quelle que soit son importance, donnez immédiatement l'alarme en pressant l'avertisseur d'incendie et/ou en appelant le numéro d'urgence.
 - Réagissez directement au signal d'évacuation. Dirigez-vous vers la sortie de secours la plus proche et rejoignez les endroits indiqués.
 - Ne vous mettez jamais en danger.
- 



BRICO

Brico vous aide à tout réussir... Même en tant qu'étudiant jobiste!